Cinquantième année. - N ° 229 A 24 novembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 303

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Ventes et cessions

330 447 236 RCS Quimper.
AVEM.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 3573280 EUR.
Adresse : 13, boulevard de Creach Gwen, 29000 Quimper.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION ENTRE AVEM Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 3.573.280 euros Siège social : 13 boulevard de Creach Gwen 29000 QUIMPER 330 447 236 RCS Quimper ET TELESECUR MONETIQUE Société par actions simplifiée à associé unique A capital variable Siège social : 8 Avenue Tony Garnier 69007 Lyon 788 588 978 RCS Lyon Société absorbante : la société AVEM, SAS unipersonnelle au capital de 3.573.280 €, dont le siège social est à QUIMPER (29000) 13 boulevard de Creach Gwen, immatriculée au R.C.S. de Quimper sous le numéro 330.447.236, prise en la personne de son représentant légal en exercice. Société absorbée : la société TELESECUR MONETIQUE, SAS unipersonnelle à capital variable, dont le siège social est à LYON (69007) 8 avenue Tony Garnier, immatriculée au R.C.S. de Lyon sous le numéro 788.588.978, prise en la personne de son représentant légal en exercice. L'évaluation des biens transmis par voie de fusion s'établit à : Actif : 1.330.053,51 € Passif : 630.270,36 € Actif Net apporté : 699.783,15 € Montant de la prime de fusion : 690.408,15 € Date du projet : 15 novembre 2016 Parité d'échange : une (1) action de la société AVEM, absorbante, pour quatre (4) actions de la société TELESECUR MONETIQUE, absorbée Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former des oppositions à cette fusion, dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du code de commerce. Lieu de dépôt pour la société absorbante : Greffe du tribunal de commerce de Quimper (29) Date de dépôt pour la société absorbante : 16 novembre 2016 Lieu de dépôt pour la société absorbée : Greffe du tribunal de commerce de Lyon (69) Date de dépôt pour la société absorbée : 16 novembre 2016.